

CHAPITRE II

ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE ET DE LA PAUVRETÉ

2.0 INTRODUCTION

Les crises politique, institutionnelle et économique à répétition qu'a connues l'Union des Comores au cours des dix dernières années n'ont pas contribué à améliorer les conditions de vie de la population. Cette situation a plutôt aggravé la pauvreté et contribué à détériorer le climat social et les relations avec la communauté internationale. En effet, la réduction conséquente de l'aide au développement juxtaposée aux crises économiques sont venues accroître encore davantage la vulnérabilité et la pauvreté. De nombreux ménages survivent péniblement aujourd'hui grâce aux transferts de la diaspora. Le secteur privé pour sa part, se voit de plus en plus fragilisé par la détérioration persistante de l'économie et l'accumulation des arriérés de l'État et l'endettement des ménages.

Depuis la publication de la SCRP intérimaire en novembre 2005, la situation sociopolitique et économique du pays n'a pas vraiment évolué positivement. L'Union des Comores a de nouveau connu une période d'instabilité politique en 2006-07 avec de nouvelles tentatives sécessionnistes de l'île d'Anjouan. L'apaisement des tensions politiques, marqué par l'organisation des élections du chef de l'exécutif de l'île d'Anjouan au mois de juin 2007, a finalement permis aux Autorités comoriennes de définir et de mettre en œuvre un programme économique, d'engager des travaux de réfection du réseau routier dans la capitale et de renouer avec les institutions financières internationales. Dans la foulée, le gouvernement concluait un programme post-conflit avec le FMI au mois d'octobre 2008, un support financier plus que nécessaire, d'un montant de 1,8 milliard FC, finalement débloqué au mois de décembre 2008.

Selon les données encore provisoires du Commissariat Général au Plan, le taux de croissance du PIB réel serait de l'ordre d'environ 0,2 % en 2008 contre 0,8 % en 2007, niveaux les plus bas enregistrés au cours des dix dernières années. Ce ralentissement de la croissance s'est traduit par des pénuries de certains produits de base, tels que le riz et les produits pétroliers.

La crise énergétique qu'a connue le pays au second semestre de 2008 a paralysé l'ensemble des secteurs de l'économie, contribuant à approfondir une crise économique déjà sévère. Le taux d'inflation a atteint 6,5 % en 2008 contre 4,5 % en 2007, affectant directement le pouvoir d'achat déjà faible de la population dont la dépendance aux importations est forte et croissante.

Dans le domaine des finances publiques, la situation s'est détériorée encore davantage. En dépit de l'amélioration des recettes intérieures, l'augmentation des dépenses courantes s'est traduite par une dégradation des principaux soldes budgétaires et du déficit du solde global hors dons. Avec cette tendance, le déficit du compte courant de la balance des paiements a également enregistré une forte dégradation en liaison avec la détérioration de la balance commerciale. Cette situation est venue mettre davantage de pression sur la capacité du gouvernement à honorer ses engagements intérieurs. Les arriérés envers les fonctionnaires et les entreprises sont toujours importants ce qui contribue à détériorer encore davantage le climat économique général et les conditions de vie des ménages.

Malgré l'absence de données récentes permettant d'apprécier les conditions de vie des ménages et la pauvreté actuelles aux Comores, les informations sur l'environnement économique consolident

l'hypothèse d'une détérioration de la situation socio-économique et d'un accroissement de la pauvreté. En effet, les ménages font face à une détérioration de leur pouvoir d'achat en raison des pressions inflationnistes. On a observé en 2008 notamment, des pénuries occasionnelles de denrées de base créant des pressions à la hausse sur les prix.

La crise touche également la diaspora. On peut déjà anticiper une chute à court/moyen terme des transferts qui se traduira par une baisse des revenus des ménages, notamment à la Grande Comore. Le milieu rural n'est pas épargné. La chute importante de la production et des prix des principaux produits d'exportation vient renforcer l'hypothèse d'une détérioration des conditions de vie et d'un accroissement de la pauvreté. En effet, mis à part la production et le prix de l'ylang-ylang qui semblent se maintenir ou s'être légèrement améliorés en 2008, le girofle et la vanille connaissent des baisses significatives de prix et de quantités produites et exportées.

Enfin, il faut souligner que les engagements financiers de la communauté internationale pris au moment de la Conférence de Maurice ne se sont pas encore concrétisés. Très peu de nouvelles ressources susceptibles de relancer la croissance, ou tout au moins stabiliser le niveau de vie de la population, ont été injectées dans l'économie au cours des dernières années.

Ce chapitre présente donc une analyse des conditions de vie des comoriennes et des comoriens sur la base des données disponibles, et met en perspective l'ampleur de la pauvreté et des inégalités qui caractérisent l'Union des Comores. Il importe de garder à l'esprit que les données disponibles datent déjà de plusieurs années et que les informations économiques plus récentes tendent à indiquer que les conditions de vie se sont probablement dégradées encore davantage par rapport à l'analyse présentée dans ce chapitre.

2.1 PERCEPTIONS DU BIEN-ÊTRE ET DE LA PAUVRETÉ PAR LES POPULATIONS

L'étude qualitative réalisée en 2002 sur les perceptions du bien-être et de la pauvreté a permis aux comoriens et aux comoriennes de s'exprimer sur leurs conditions de vie et d'identifier des moyens pour combattre la pauvreté. L'enquête apporte un éclairage sur les perceptions du bien-être et les causes de la pauvreté. Les résultats de cette étude ont d'ailleurs été confirmés par les résultats de l'Enquête intégrale auprès des ménages (EIM) de 2004. Malheureusement, aucune donnée récente n'est disponible pour établir un profil actualisé. Toutefois, comme cela a été souligné en introduction, aucun changement significatif n'est survenu au cours des dernières années pour permettre de croire que la situation serait significativement différente ou qu'elle se serait améliorée.

Pour définir le bien-être, la population comorienne fait référence principalement à la satisfaction des besoins primaires tels que l'habitat, l'éducation, l'habillement, la nourriture, la santé, l'hygiène et l'assainissement. Il en est de même pour la définition de la pauvreté qui est définie comme la non-satisfaction de ces besoins.

L'enquête de 2002 sur les perceptions de la pauvreté révèle que beaucoup de ménages parviennent difficilement à satisfaire leurs besoins alimentaires. En effet, beaucoup de ménages indiquent ne pas manger en quantité suffisante, alors que la majorité dit ne pas manger un régime

de qualité. Les produits comme la viande, le poisson, le riz, la banane, le poulet et même le manioc ne sont pas accessibles à une partie importante de la population. Ces perceptions confirment les indicateurs quantitatifs sur l'état nutritionnel précaire de plusieurs groupes sociaux, notamment les enfants en bas âge et les femmes enceintes en milieu rural.

La population fait aussi référence aux problèmes sociaux comme le vol et la délinquance pour caractériser la pauvreté. Évidemment, l'augmentation de la pauvreté amène en général avec elle une certaine recrudescence de problèmes sociaux.

L'emploi est un moyen indirect pour la population de satisfaire ses besoins, alors que l'argent est un moyen direct. Les infrastructures routières, les activités commerciales, l'accès à l'énergie et les télécommunications sont des moyens d'améliorer l'environnement économique, et indirectement, les conditions de vie des ménages. La détérioration de l'approvisionnement en énergie ces dernières années en fait l'une des principales entraves au développement économique et à la réduction de la pauvreté.

Le fait de posséder des meubles, une radio ou un téléviseur, ou de faire le grand mariage apparaît comme l'un des signes d'une amélioration de sa qualité de vie, de démontrer son statut social ou d'accéder à un statut social supérieur.

Il existe peu de différences entre les îles, les milieux et les groupes socioéconomiques quant aux perceptions du bien-être et de la pauvreté. Par exemple :

- Pour Ngazidja, les infrastructures routières et le grand mariage sont plus importants que dans les deux autres îles;
- Pour Ndzuwani, le commerce est une dimension du bien-être plus importante que dans les deux autres îles.

La pauvreté est perçue comme la conséquence de plusieurs facteurs, notamment l'insuffisance de capital physique et humain, la faible performance du capital institutionnel, l'influence des facteurs externes et le comportement des individus, des ménages et des communautés. Les principales raisons citées par la population pour ne pas sortir de la pauvreté sont la paresse, le manque d'éducation, le chômage, le manque de formation professionnelle et la non-rémunération du travail.

Les principales stratégies auxquelles ont recours les ménages pour sortir de la pauvreté sont l'auto-emploi, l'éducation, le crédit et l'épargne, le développement d'activités génératrices de revenu, la formation professionnelle, le commerce et l'investissement.

Les principales dimensions d'amélioration du bien-être selon les perceptions des populations sont : (i) l'accès à des soins de santé de qualité, (2) l'accès à de l'eau potable en quantité adéquate et de qualité, (iii) l'éducation (importante pour 57 % de la population en particulier la formation professionnelle), (iv) le logement (55 %), (v) la religion (en particulier en milieu rural), (vi) l'emploi, (vii) le crédit, (viii) les équipements, (ix) le commerce, (x) les cultures de rente, (xi) l'électricité, (xii) les télécommunications et (xiii) les routes.

Les problèmes d'accès aux services sociaux de base sont importants aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

1. Pour améliorer l'accès aux services de santé, les populations proposent d'augmenter le nombre d'agents de santé, de réduire au minimum les coûts des soins de santé ou de les rendre gratuits, de créer des emplois, de réduire les coûts des médicaments et de construire des postes de santé.
2. Pour améliorer l'accès à l'éducation primaire les moyens proposés sont l'aide financière aux études, la gratuité des fournitures scolaires, la surveillance des enfants à l'école, l'amélioration de la qualité de l'enseignement public et la sensibilisation des enfants à l'importance de l'école.
3. L'amélioration de l'accès à l'eau potable selon la population passe par la mise en place d'adduction d'eau, la construction de puits, l'aide financière.
4. L'amélioration des infrastructures sanitaires passe par l'aménagement de sites pour jeter les ordures, l'incinération des ordures, l'assistance technique, la construction de caniveaux pour l'évacuation des eaux et la réalisation d'études pour l'identification de sites d'enfouissement.

Les principales activités économiques de la population comorienne sont dans l'ordre : (i) l'agriculture, (ii) la pêche, (iii) le petit commerce, (iv) les petits travaux, (v) l'élevage, (vi) la maçonnerie, (vii) la fonction publique, (viii) l'artisanat, (ix) les manœuvres et (x) les serviteurs. L'élevage apparaît plus important à Mwali que dans les autres îles.

Ces activités, en particulier l'agriculture et la pêche, sont confrontées à des difficultés importantes qui freinent leur développement. Le manque d'équipement, le vol de récoltes et d'animaux, les bas prix des produits, le manque d'intrants, le manque de marchés pour écouler les produits agroalimentaires et la dévastation des cultures par les limaces et les escargots et les mauvais rendements sont les principales contraintes identifiées au niveau de la production agricole. Pour Ngazidja et Mwali, des problèmes importants de sécheresse ont été soulignés.

Au niveau de la pêche, la principale préoccupation est le manque d'équipements de pêche, en particulier les bateaux, le manque de sécurité en mer des pêcheurs et la faiblesse des prix du poisson sur le marché, en particulier à Ndzuwani et Mwali.

Enfin, les difficultés liées aux autres activités économiques sont le manque de formation, les retards de salaire chez les fonctionnaires, le manque d'électricité et d'eau potable, les taxes élevées, les coûts de transport, le manque de pâturages pour les animaux, etc.

L'accès aux équipements de production est un problème majeur pour le développement des principales activités économiques que sont l'agriculture et la pêche. Les moyens d'améliorer l'accès aux équipements selon la population sont, entre autres, l'assistance technique, l'aide financière, les dons d'équipements, le crédit pour l'achat d'équipements, le prêt d'équipements et l'emploi.

L'accès à la terre agricole apparaît comme un problème important surtout à Ndzuwani où la surpopulation et sa géographie restreignent l'espace agricole disponible. Les moyens d'améliorer

l'accès à la terre agricole selon la population sont : la redistribution des terres, l'amélioration de la qualité des terres, ainsi que la création d'emplois pour l'achat de terre agricole.

L'accès aux services financiers est très limité, particulièrement à Mwali. Selon la population ayant participé à l'enquête, les moyens d'améliorer l'accès des populations aux services financiers sont l'allègement des conditions de crédit, la création de caisses d'épargne et de crédit, la création d'emploi et la diminution des taux d'intérêt.

2.2 L'AMPLEUR DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Les données les plus récentes sur la pauvreté (EIM 2004) ont permis de tracer un profil de la pauvreté aux Comores. Il est permis de croire que la pauvreté monétaire demeure un phénomène encore très répandu aux Comores. Pour l'ensemble du pays, l'incidence de la pauvreté au niveau des ménages était estimée à 36,9 % en 2004. Ramené sur une base individuelle, cela signifie qu'un individu sur deux (44,8 %) serait classé comme pauvre selon l'indice de pauvreté monétaire.

La pauvreté monétaire sur une base d'individu était a priori plus élevée à Ndzouani et Mwali, comparativement à Ngazidja respectivement 46,4 %, 49,1 % et 42,7 %. La pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural, notamment à Ndzouani qui contribuerait à 78,8 % de la pauvreté des ménages aux Comores.

Tableau 2.1 : Mesures de pauvreté selon les ménages, les individus et la localisation géographique¹ – Comores 2004

Paramètre	FGT ²							Consommation réelle par tête (000 FC)	N ⁴
	Ménages						Individus		
	Incidence ($\alpha=0$)		Intensité ($\alpha=1$)		Inégalité ($\alpha=2$)		P0		
	Valeur - P0	Contribution ³	Valeur - P1	Contribution ³	Valeur - P2	Contribution ³			
Ngazidja	0,353	0,46	0,12	0,449	0,058	0,452	0,427	661,3	1433
Moroni	0,278	0,069	0,095	0,067	0,044	0,065	0,374	578,4	273
Urbain secondaire	0,195	0,021	0,054	0,017	0,021	0,013	0,279	897,6	118
Rural	0,391	0,37	0,134	0,365	0,066	0,373	0,454	656,2	1042
Ndzouani	0,384	0,477	0,138	0,492	0,066	0,492	0,464	764,1	1368
Urbain	0,252	0,088	0,085	0,085	0,037	0,078	0,313	763,5	384
Rural	0,435	0,389	0,158	0,407	0,077	0,414	0,521	764,3	985
Mwali	0,378	0,064	0,123	0,059	0,056	0,056	0,491	502,5	185
Urbain	0,375	0,035	0,126	0,034	0,057	0,032	0,481	552,7	102
Rural	0,383	0,029	0,119	0,026	0,055	0,025	0,502	441,1	83
Ensemble	0,369	1	0,128	1	0,062	1	0,448	698,5	2987

Sources : EIM 2004.

(1) Toutes les mesures de la pauvreté n'ont pas été multipliées par 100 et les écarts types sont entre parenthèses.

La ligne de pauvreté est de 285144 FC par tête et par an ;

(2) Indices de la classe Foster, Greer et Thorbecke;

(3) Contribution relative C_{ij} ;

(4) N pondéré.

Les résultats de l'EIM permettent d'identifier quatre catégories socio-économiques relativement distinctes selon l'incidence de la pauvreté : (i) les ménages dont le chef est un salarié protégé (incidence de la pauvreté : 25,5 %) ; (ii) les familles gérées par un salarié non protégé, un indépendant du secteur informel ou un apprenti-aide familial (incidence de la pauvreté : entre 30 et 35 %) ; (iii) les sous-groupes ayant à leur tête un agriculteur vivrier, un agriculteur de rente, un chômeur ou un inactif (incidence de la pauvreté : entre 38 et 39 %) ; (iv) les familles gérées par un micro-entrepreneur, un éleveur ou un pêcheur (incidence de la pauvreté : entre 46 à 54 %).

On note que trois groupes socio-économiques expliquent près des deux tiers de la pauvreté nationale : les ménages d'agriculteurs (30,2 %), les familles de salariés non protégés (15,8 %), et les ménages ayant à leur tête un inactif (19,6 %).

2.3 L'EFFET DES INÉGALITÉS

Au niveau national, au cours de la période 1995-2004, l'inégalité des dépenses par tête a considérablement augmenté. Tous les indicateurs d'inégalité mettent en évidence une nette croissance des disparités. L'indice de Gini a augmenté de 25,7 % (de 0,443 à 0,557). On note que l'inégalité des dépenses par habitant a surtout augmenté à Ndzouani, et dans une moindre mesure, à Ngazidja, alors que l'inverse a prévalu à Mwali. À cet égard, la décomposition des sources du niveau de l'inégalité met en relief le rôle de la démographie du ménage (surtout le nombre d'enfants de 5-14 ans), ainsi que l'instruction du chef de ménage, la proportion d'employés par ménage, et la localisation spatiale. Notons également que l'existence des transferts externes concourt à rehausser l'inégalité des dépenses, en particulier à Ngazidja.

La détermination des élasticités des indices de pauvreté par rapport aux dépenses réelles par tête des ménages et à l'indice de Gini en 2004 suggère plusieurs observations. Tout d'abord, au niveau de l'ensemble de l'économie, la valeur absolue des élasticités par rapport aux dépenses par tête est sensiblement supérieure à l'unité pour toutes les mesures de la pauvreté. Un accroissement de 1 % des dépenses par tête induit une réduction du ratio et de l'intensité de la pauvreté, respectivement, de 1,64 et 1,87 %. De plus, on observe une tendance à la hausse des élasticités des dépenses entre 1995 et 2004.

Ensuite, la pauvreté a tendance à s'accroître si l'inégalité des dépenses s'accroît au cours du processus de croissance économique. Les résultats mettent en évidence une plus grande fragilité sociale en 2004, comparativement à 1995, à l'égard de la croissance économique et de la variation de l'inégalité des revenus : la compensation en termes de croissance des dépenses pour stabiliser la pauvreté, consécutivement à une aggravation de l'inégalité, est plus élevée en 2004 qu'en 1995. La décomposition de la variation de la pauvreté au cours de la période 1995-2004 montre que la diminution de la pauvreté entre 1995 et 2004 aurait été plus élevée si les inégalités ne s'étaient pas accrues.

Bien que les informations disponibles ne permettent pas de vérifier l'évolution de la situation en termes d'inégalité jusqu'en 2009, la faible croissance économique doublée d'une inflation importante laisse entrevoir une accentuation des inégalités avec un accroissement de la pauvreté sévère au cours des dernières années aux Comores.

2.4 LES DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ

L'analyse des déterminants de la pauvreté et l'analyse de sensibilité - évaluation des probabilités pour les ménages d'être localisés dans les divers segments de la distribution du niveau de vie - reste valable et permet de dégager plusieurs enseignements :

- Les ménages dont le chef est éleveur (notamment, à Ngazidja), pêcheur (surtout, à Ndzouani) ou micro-entrepreneur (en particulier, à Mwali) ont la probabilité la plus élevée d'être localisés dans le segment des pauvres, plutôt que dans celui des riches.
- L'effet de l'instruction sur le niveau de vie apparaît nettement, quelle que soit la localisation géographique. Par exemple, au niveau national les ménages dont le chef est sans instruction ont au moins deux fois plus de chances d'être dans le segment des

pauvres que ceux qui sont gérés par une personne ayant le niveau du secondaire. Toutefois, il importe de remarquer que l'effet de l'accès aux niveaux primaire et secondaire premier cycle, comparativement à une situation de non-instruction, ne réduit que dans des proportions modérées la probabilité d'appartenir au groupe le plus pauvre.

- Les résultats mettent en évidence l'impact des facteurs démographiques. Pour le segment des pauvres, l'âge du chef de ménage est, dans une certaine mesure, directement relié à l'élévation de la probabilité pour les ménages d'être localisés dans cette strate. Ensuite, les ménages gérés par une femme ont moins de chance d'être exposés à la pauvreté, un résultat qui prévaut pour toutes les îles. Enfin, on notera l'influence de la taille des ménages - surtout à Ndzouani et Mwali. Ainsi, au niveau national, les ménages de une à deux personnes ont environ quatre fois et demie moins de chance d'être pauvres que ceux qui comportent six à neuf personnes, et trois fois et demie plus de chance d'être riches que les précédents.
- Rehausser l'emploi productif par ménage est un moyen de réduire la pauvreté, mais l'effet n'est pas linéaire. Il existe des disparités inter-îles : effet assez faible à Ndzouani, moyen à Ngazidja et élevé à Mwali.
- L'impact des transferts sur la pauvreté est important. Les ménages ayant des transferts externes ont une plus faible probabilité de pauvreté, comparativement à ceux qui n'en reçoivent pas. Par contre, l'incidence des transferts met en évidence de fortes disparités selon les îles. Sans aucun doute, l'impact des transferts externes réduit la probabilité de pauvreté à Ngazidja (0,29 et 0,37 respectivement en présence et absence d'envois de fonds), et à Mwali (0,24 et 0,39). L'existence de transferts intra ou inter-îles n'a aucun impact à Ngazidja, tandis que l'effet est de hausser et baisser la probabilité de pauvreté, respectivement, à Ndzouani et Mwali.
- La dimension spatiale de la pauvreté indique que les ménages ont d'autant plus de chances d'être pauvres qu'ils sont localisés dans le milieu rural, notamment à Ndzouani.

2.5 LA PAUVRETÉ NON-MONÉTAIRE

L'analyse de la pauvreté non-monétaire fournit également des pistes d'interventions susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Les données de l'EIM indiquent une plus grande précarité de l'habitat à Ndzouani et Mwali, comparativement à Ngazidja, si l'on considère que le pisé ou les feuilles de cocotier pour les murs, la paille et les feuilles pour le toit, et la terre battue pour le sol, constituent des matériaux caractérisant un habitat très précaire en termes de qualité de logement.

De même, la proportion de ménages utilisant l'électricité comme source d'éclairage est deux fois plus importante à Ngazidja qu'à Ndzouani et Mwali (53,6 % contre respectivement, 22,6 % et 28,4 %), tout comme dans les ménages riches, comparativement aux ménages pauvres (respectivement, 48,9 % et 27,0 %). Au cours des dernières années, rien n'indique que l'approvisionnement en électricité s'est amélioré avec ces conséquences dévastatrices sur l'investissement, la rentabilité des entreprises et le bien-être des ménages.

Le bois demeure encore largement la principale source d'énergie pour la préparation des repas. Environ les trois quarts des ménages y ont recours. Cette observation suggère une attention accrue à l'impact environnemental de l'utilisation intensive du bois de chauffe.

L'accès à l'éducation revêt une grande importance pour le développement. Ainsi, les analyses fondées sur l'estimation des fonctions de gains mettent en évidence la forte rentabilité de l'investissement en éducation, notamment pour les filles. Par exemple, les femmes ayant eu accès au deuxième cycle du secondaire obtiennent des revenus 89,6 %, plus élevés que celles qui sont sans instruction. Pour les hommes, le taux de rendement marginal de ce niveau d'instruction est de 52,1 %.

Les disparités sont encore plus élevées lorsqu'on considère l'enseignement supérieur : 403,5 et 131,9 % respectivement pour les femmes et pour les hommes. A cet égard, on constate que les dépenses annuelles d'éducation par enfant scolarisé s'élèvent en moyenne à 44 mille FC. Les ménages riches dépensent quatre fois plus que les familles pauvres par enfant scolarisé (respectivement 86 mille et 20 mille FC par an).

En considérant le niveau d'instruction des individus de 7 ans et plus employés, on observe que près de la moitié sont sans instruction, et que 29,4 % possèdent au plus le niveau primaire. Bien que des disparités selon le niveau de vie des ménages et le statut sur le marché du travail prévalent, ce faible niveau d'instruction constitue un handicap en termes d'efficacité du système productif. D'ailleurs, le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) s'établit à 56,5 %, une statistique qui semble traduire un recul sensible de l'analphabétisme par rapport à 1995.

Selon l'EIM, les taux de scolarisation nets du primaire (6-11 ans) et du secondaire (12-18 ans) s'établissent respectivement à 68,8 et 66,2 %. Si ces pourcentages globaux semblent révéler des progrès par rapport à 1998/99, ils sont légèrement en retrait par rapport à ceux avancés par le ministère de l'Éducation nationale (73,0 %) en 2004. Les données indiquent un retard dans la scolarisation des filles par rapport à celle des garçons, retard qui s'accroît avec le niveau d'instruction.

On note que les ménages comoriens préfèrent toujours envoyer d'abord leurs enfants à l'école coranique. La prise en compte du type d'établissement fréquenté montre que les trois quarts des écoliers sont scolarisés dans les établissements publics. Enfin, si moins de 1 % des enfants abandonnent l'école avant d'achever leur cycle primaire, le phénomène s'accroît au niveau du secondaire (5,2 %).

L'accès à la santé représente un autre élément de la formation du capital humain. Aux Comores, la part du budget de l'Etat consacrée à la santé a décliné en valeur relative, et est passée de 5 à 3 % entre 2000 et 2003. Les dépenses annuelles de santé par ménage, relatives à la morbidité, la vaccination des enfants, et les soins post-natals et prénatals, s'élèvent à 27,3 milliers de FC (respectivement, 23 000 et 25 000 FC pour les ménages pauvres et riches), soit moins de 1 % des ressources totales des familles.

Quant aux dimensions de l'accès à la santé, plusieurs éléments sont à souligner. Tout d'abord, il apparaît que 17,6 % des personnes interrogées ont souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 15 derniers jours précédant l'enquête, la proportion étant d'ailleurs un peu plus élevée dans les ménages pauvres, comparativement aux familles riches, comme cela était attendu. Les personnels fréquemment consultés sont les médecins (65,3 %), les infirmiers (21,0 %), et les guérisseurs (6,0 %). Ensuite, on observe que certaines formes de malnutrition des enfants demeurent encore assez élevées et que les progrès ont été relativement faibles au cours des huit dernières années. En effet, au niveau national, les taux de retard de croissance, d'émaciation et d'insuffisance pondérale sont, respectivement, de 44 %, 7,9 % et 24,9 %. Or, selon l'enquête démographique et de santé de 1996, ces trois taux étaient estimés respectivement, à 33,8 %, 8,3 % et 25,8 %. Notons que les disparités de malnutrition selon le genre sont faibles, et ne sont pas en défaveur des filles.

D'autres aspects de l'accès à la santé sont à noter : (i) la couverture vaccinale pour les enfants de 7 ans et moins est de 81,3 %, et quelques disparités prévalent entre les îles ; (ii) la proportion des enfants de 5 ans et moins, ayant été amenés dans une formation médicale pour les soins post-natals, est très faible (39,0 %), surtout à Ngazidja ; (iii) une forte proportion de femmes ayant eu des grossesses ont donné naissance à des mort-nés (23,0 %), surtout en milieu rural (44,2 % contre 20 % dans les villes), alors que 75 % des femmes ont eu des soins prénatals; dans les deux tiers des cas, ce sont surtout les sages-femmes qui sont consultées ; (iv) 72,0 pour cent des ménages sont en possession d'une moustiquaire, bien que des disparités prévalent selon les îles, alors que l'utilisation des moustiquaires imprégnées est beaucoup moins répandue, notamment dans les ménages pauvres (un cinquième de la population ne connaît pas l'existence de la moustiquaire imprégnée) ; (v) la grande majorité de la population connaît l'existence du VIH/SIDA (90 %), et les trois quarts sont informés de l'existence de moyens de protection empêchant d'attraper ce virus.

Enfin, une relation inverse entre le niveau de vie des ménages et la malnutrition des enfants prévaut, sauf en ce qui concerne le retard de croissance, une situation qui est indépendante du sexe des enfants. Mais il existe des écarts sensibles de malnutrition des enfants selon les îles, cette dernière étant plus faible à Ngazidja, et plus élevée à Ndzouani. Soulignons que si l'EIM ne permet pas de distinguer la mortalité infantile de la mortalité infanto-juvénile, elle met en évidence un taux de mortalité des enfants des femmes de 15-49 ans de 70,7 pour mille naissances vivantes, qui croît naturellement avec l'âge des mères.

2.6 L'IMPACT DU CHÔMAGE ET DU SOUS-EMPLOI

La capacité de valoriser les actifs du ménage présente un intérêt majeur pour l'analyse des conditions de vie des ménages et de la pauvreté. À cet égard, plusieurs éléments ont été mis en évidence par l'EIM.

En premier lieu, la taille moyenne des ménages est passée de 6,3 personnes en 1995 à 5,8 personnes en 2004. Le taux de dépendance est actuellement de 3,4 ce qui signifie qu'un actif occupé supporte en moyenne 3,4 personnes inactives ou au chômage. En outre, le différentiel des taux de dépendance selon le sexe du chef de ménage, en défaveur des femmes, tend à s'accroître

dans les ménages pauvres, comparativement aux familles riches. Dans ce contexte, le taux d'activité des personnes de 7 ans et plus est de 37,5 % (49,7 % pour les 15-65 ans), un niveau relativement bas par rapport aux ratios enregistrés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Mais, l'analyse descriptive montre que plusieurs facteurs affectent l'offre de travail : (i) le genre : 43,2 % des hommes de 7 ans et plus participent au marché du travail, contre seulement 32,0 % pour les femmes ; (ii) l'âge : les taux d'offre de travail croissent avec l'âge, puis décroissent ; (iii) le niveau d'instruction : évolution selon une courbe en U des taux d'offre en fonction de l'instruction ; (iv) le niveau de vie des ménages : le taux d'offre de travail des pauvres est seulement de 32,7 %, contre 46,5 % pour les riches.

En deuxième lieu, l'EIM met en évidence une structure dualiste de l'économie, où prédominent surtout un secteur informel agricole - essentiellement de subsistance - et non agricole, et un secteur tertiaire développé. Tout d'abord, le secteur agricole, y compris la pêche et l'élevage, regroupe 57,4 % des emplois, si on lui associe les activités menées en milieu « urbain », et les statuts d'apprenti et d'aide familial. À cet égard, les individus occupés dans l'agriculture appartiennent surtout à des ménages pauvres, et le secteur agricole emploie beaucoup de femmes. En effet, le secteur agricole englobe 66,9 % des emplois féminins et 51,2 % des emplois masculins. En d'autres termes, 46,9 % des emplois agricoles sont exercés par des femmes.

Le secteur informel non agricole constitue une autre composante du système productif comorien. Si on associe les micro-entrepreneurs et les indépendants du secteur informel, la contribution de ce secteur à l'emploi national s'élève à 16,2 %. En outre, le rôle des femmes dans le secteur informel non agricole est important, puisqu'il fournit 19,5 % de l'emploi féminin, surtout des activités marginales. Au total, 48,6 % des emplois du secteur informel non agricole sont occupés par des femmes. Enfin, si l'on considère que tous les salariés appartiennent au système productif moderne (hypothèse forte), ce dernier contribue à 26,3 % de l'emploi national. Toutefois, le salariat non protégé prédomine dans le secteur moderne, puisqu'il concerne environ les deux tiers des emplois. Par ailleurs, une autre caractéristique du secteur moderne est la faiblesse de l'emploi féminin : le salariat ne contribue qu'à 13,7 % de l'emploi des femmes, dont 69,2 % occupent des emplois non protégés (71,4 % pour les hommes). Cette structure du salariat du secteur moderne explique que seulement 28,4 % des individus qui y travaillent soient localisés dans des ménages riches.

Dans ce contexte, la prise en compte de l'âge et de l'instruction permet d'affiner la configuration précédente de l'insertion sur le marché du travail. D'une part, les modalités d'insertion sur le marché du travail diffèrent entre les jeunes hommes et femmes : près de 70 % des activités des jeunes filles de 24 ans et moins sont inhérentes à l'agriculture et au secteur informel, le salariat occupant une place très minoritaire (9,2 %). Par contre, l'accès au marché du travail des jeunes hommes de la même tranche d'âge est plus diversifié et le salariat occupe une place non négligeable. Dans ces conditions, les filles accèdent plus au marché du travail par les « mauvais emplois », et ces ports d'entrée les destinent probablement plus vers des activités à propre compte, souvent marginales. Par contre, les jeunes hommes accèdent au marché du travail plutôt par des « bons emplois » notamment, le salariat, qui jouent un rôle important, mais pas exclusif, dans leur carrière professionnelle. D'autre part, la localisation de la main-d'œuvre dans certains

segments du marché du travail s'explique aisément par la faiblesse du niveau d'instruction. Par exemple, 80,1 % des femmes employées sont sans instruction, contre 63,9 % pour les hommes.

En troisième lieu, on observe que les revenus féminins annuels sont beaucoup moins élevés que ceux des hommes : respectivement 834 400 et 1 302 000 FC, soit un ratio de 0,64. La distribution des revenus selon les activités est assez hétérogène. L'estimation d'une fonction de gains montre que : (i) l'éducation est un déterminant important des revenus obtenus sur le marché du travail, et que les rendements marginaux croissent avec le niveau d'instruction ; (ii) le fait d'être un homme accroît les revenus annuels de 116,3 % en moyenne; (iii) les salariés non protégés, les agriculteurs et les éleveurs perçoivent des revenus inférieurs à ceux des salariés protégés ; (iv) la localisation géographique et le milieu jouent un rôle important dans la détermination des revenus des individus. Par rapport à Moroni, tous les travailleurs des milieux ruraux, et des zones urbaines de Mwali, obtiennent des revenus inférieurs. Le niveau d'instruction secondaire du père affecte positivement les revenus du travail.

En quatrième lieu, les revenus des ménages sont issus de trois sources majeures : (i) les gains de l'activité principale (36,9 %) ; (ii) l'autoconsommation alimentaire (27,7 %) ; (iii) la valeur imputée du logement (23,9 %). En fait, le revenu moyen annuel des ménages (699 000 FC) est très proche des dépenses moyennes annuelles (698 600 FC), ce qui traduit un faible niveau d'épargne. Par ailleurs, des différences significatives prévalent selon les îles et divers paramètres du chef de ménage ou du groupe. En particulier, si les revenus de transferts, externes et internes représentent 2,5 pour cent de l'ensemble des revenus des ménages, l'importance des envois de fonds par tête à Ngazidja, comparativement à Ndzouani, est à souligner (95 400 FC contre seulement 31 100 FC). De même, l'IIEM met en évidence l'ampleur des ressources de transferts des ménages gérés par une femme, comparativement aux ménages masculins (50 800 contre 88 600 FC).

Malgré le caractère peu urbanisé des Comores, le phénomène du chômage appelle une attention particulière. Il apparaît que 13,5 % des actifs de 7 ans et plus étaient au chômage en 2004 - une incidence en légère augmentation par rapport à 1995, bien que la comparaison soit hasardeuse. L'enquête montre que la population des chômeurs englobe 47,6 % de personnes n'ayant jamais travaillé, c'est-à-dire des jeunes la plupart du temps. En outre, les taux de chômage sont un peu plus élevés à Ngazidja (14,9 %) et à Mwali (15,0 %), qu'à Ndzouani (12,1 %).

L'examen des caractéristiques des chômeurs met en évidence la spécificité du phénomène à l'égard des jeunes : (i) pour les moins de 24 ans, le taux de chômage frappe entre un quart et un tiers des personnes actives ; (ii) le rapport des taux de chômage des 15-19 ans et des 30-49 ans est environ de 5, et s'abaisse approximativement à 4 lorsque la classe d'âge des 20-24 ans est prise en compte ; (iii) 64,9 % des chômeurs ont entre 7 et 29 ans, tandis que 44,6 % appartiennent à la classe d'âge des 15-24 ans (42,4 % des garçons et 46,1 % des filles ; (iv) bien que les écarts tendent à diminuer pour la classe d'âge 25-29 ans, la proportion de chômeuses jeunes par rapport à l'ensemble des jeunes filles au chômage est presque deux fois plus élevée que celle des jeunes garçons. Observons également que le chômage frappe davantage les jeunes quel que soit leur niveau d'instruction.

L'analyse du travail des enfants suggère quelques paramètres influençant la scolarisation. Ainsi, la probabilité de fréquentation scolaire des enfants de 7-17 ans décline avec : (i) la pauvreté; (ii) le statut d'agriculteur du chef de ménage, comparativement à celui de salarié protégé ; (iii) le fait pour le chef de famille d'être un homme ; (iv) la localisation des ménages à Ndzouani. De même, les enfants ont une probabilité plus élevée d'aller à l'école lorsque : (i) le chef est instruit ; (ii) le chef a un certain âge ; (iii) les ménages comportent de nombreux enfants, notamment de 5-14 ans, et d'adultes de plus de 60 ans ; (iv) les enfants sont ceux du chef. En outre, la probabilité de scolarisation des filles est plus faible que celle des garçons, et l'effet marginal est assez élevé.

2.7 RELANCER LA CROISSANCE ET RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

Le profil de pauvreté met en évidence l'urgence de relancer le processus de croissance et de lutter avec détermination contre les causes de la pauvreté aux Comores. Les résultats de l'EIM montrent l'importance que revêt la relance du secteur privé, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire, pour assurer une croissance économique forte et réduire la pauvreté de manière significative. Cette dynamique doit cependant s'élargir aux opérateurs économiques des autres secteurs porteurs (tourisme, commerce, travaux et bâtiment) qui sont les seuls susceptibles d'apporter les investissements nécessaires pour relancer la croissance, créer des emplois et réduire la pauvreté dans laquelle vivent de nombreuses familles comoriennes.

Par contre, la croissance n'est pas suffisante en elle-même pour garantir une réduction significative de la pauvreté si les inégalités s'accroissent, que l'accès à l'éducation et à la santé ne s'améliore pas et que l'environnement se dégrade. Aussi, le gouvernement a fait de l'accès à l'éducation, à des soins de santé de qualité (notamment en matière de santé reproductive) et à la conservation de l'environnement, des priorités susceptibles d'améliorer les conditions de vie des comoriens et des comoriennes dans le cadre de la présente SCRP.